

MODULE 2 - L'ETAT CLINIQUE D'UNE PERSONNE

Les termes choisis sont issus de l'Arrêté du 22 Octobre 2005 modifié

COMPETENCE :

Apprécier l'état clinique d'une personne.

OBJECTIFS DE FORMATION :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- observer la personne et apprécier les changements de son état clinique ;
- identifier les signes de détresse et de douleur ;
- mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillance ;
- identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie ;
- identifier les risques liés à la situation de la personne ;
- discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Savoirs associés théoriques et procéduraux sur 70h

Anatomie et physiologie du corps humain :

- les organes des sens,
- les systèmes neuromusculaire, osseux, cardio-circulatoire, respiratoire, uro-génital, digestif, endocrinien.

Anatomie et physiologie de la peau et des muqueuses.

Situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne : la maladie aiguë, la maladie chronique, les situations d'urgence, les situations de fin de vie, la douleur et son expression, la souffrance, et le deuil.

Notion de maladie :

- lien entre santé et maladie,
- maladie somatique et maladie psychique,
- les processus pathologiques,
- les situations de soins.

Paramètres vitaux :

- mesure quantitative et qualitative ;
- signes d'alerte.

Sémiologie et vocabulaire médical :

Signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie.

Démarche d'observation d'une situation :

- signes cliniques,
- changement de l'état clinique,
- alerte et urgence.

Règles d'hygiène et de sécurité dans la mesure des paramètres vitaux.

Savoirs associés pratiques sur 140h

Mesure des paramètres vitaux chez l'adulte et chez l'enfant :

Pulsations, température, pression artérielle, rythme respiratoire, mensurations, conscience, volume urinaire.

Surveillance des signes cliniques :

Couleur de la peau et des téguments, vomissements, selles, urines.

Observation de la douleur et du comportement.

Réalisation de prélèvements non stériles :

Selles, urines, expectorations.

Utilisation des outils de mesure.

Transcription de la mesure des paramètres vitaux :

Réalisation de courbes de surveillance.

Niveau d'acquisition et limites d'exigence :

L'enseignement en anatomie et physiologie doit être suffisant pour appréhender le fonctionnement général du corps humain, sans entrer dans un niveau de détail trop important (description du fonctionnement des grands systèmes sans entrer dans l'anatomie de chaque organe) préjudiciables à une compréhension globale.

Les connaissances relatives aux paramètres vitaux doivent viser l'exactitude de leur mesure.

L'identification des signes et des seuils d'alerte est approfondie et comprise en liaison avec les situations à risque.

Les modalités de signalement de l'alerte en cas de risques sont développées.

EVALUATION OU APPRECIATION DES RESULTATS:

Critères de résultat :

- La mesure des différents paramètres (température, diurèse, rythme cardiaque, tension artérielle, fréquence respiratoire, poids, taille) est effectuée avec fiabilité ;
- Les changements d'état et les situations à risque sont repérés et les interlocuteurs compétents sont alertés en fonction du degré de risque.

Critères de compréhension :

- Le candidat explique comment il observe l'état de la personne et fait le lien entre les résultats de cette observation et les risques potentiels ;
- Le candidat identifie des signes de détresse et de douleur en lien avec l'état et la pathologie de la personne ;
- Le candidat fait des liens entre les modifications de l'état de la personne et les risques potentiels.